



Fédération Française de Boxe
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 18 avril 2024

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES
Réunion numéro : 01/24/006 du 20/04/2024 à 19:00:00
Lieu : BOURGOIN JALLIEU
Salle : PALAIS DES SPORTS - AVENUE DES MARRONNIERS - 8300 BOURGOIN JALLIEU

Organisateur : (649) RING BERJALLIEN
RING BERJALLIEN

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle
Téléphone : 01.49.42.23.71

PROGRAMME

COMPETITION

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO
CATEGORIE MI MOYENS EN 10X3
MEHAH YANIS (ELITES 1) VS PEYNAUD CEDRIC (ELITES)
ARBITRE : M. PASCAL PHILIBERT
JUGES : M; AUGUSTIN KAMBALA - M. RACHID KHELOUFI - M. STEPHANE SZKUDELSKI

HORS COMPETITION

CATEGORIE SUPER LEGERS EN 4X2
CHERIFI LILIA (ELITES) VS MEDIC KSENIJA (SRB)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL

CATEGORIE SUPER MI MOYENS EN 6X3
GHOUALEM MEHDI (ELITES 2) VS DRASKOVIC BOGDAN (SRB)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL

CATEGORIE PLUME EN 4X3
ANABITARTE CORREA NESTOR (ELITES 3) VS NENADOVIC UROS (SRB)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL



RÉUNION : 01/24/006 - FAMILLE : MIXTE (2)

Fédération Française de Boxe
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 18 avril 2024

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES
Réunion numéro : 01/24/006 du 20/04/2024 à 19:00:00
Lieu : BOURGOIN JALLIEU
Salle : PALAIS DES SPORTS - AVENUE DES MARRONNIERS - 8300 BOURGOIN JALLIEU
Organisateur : (649) RING BERJALLIEN
RING BERJALLIEN

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle
Téléphone : 01.49.42.23.71

PROGRAMME

LES BOXEURS SUIVANTS ONT DÉJÀ TRANSMIS LES RÉSULTATS LISTÉS CI-APRÈS À LA FFB AINSI QUE LEUR SORTIE DE TERRITOIRE :

BOXEUSE : MEDIC KSENIJA (SRB)

IRM : 08/04/2024

ECG : 08/04/2024

EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 08/04/2024

SEROLOGIES : HIV 08/04/2024, HA 08/04/2024, HB 08/04/2024, HC 08/04/2024

BOXEUR : DRASKOVIC BOGDAN (MON)

IRM : 04/07/2023

ECG : 04/07/2023

EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 04/07/2023

SEROLOGIES : HIV 25/01/2024, HA 25/01/2024, HB 25/01/2024, HC 25/01/2024

BOXEUR : NENADOVIC UROS (SRB)

IRM : 10/04/2024

ECG : 10/04/2024

EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 10/04/2024

SEROLOGIES : HIV 10/04/2024, HA 10/04/2024, HB 10/04/2024, HC 10/04/2024

RAPPEL À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS, DES CLUBS ET DES DÉLÉGUÉS DE RÉUNION.

LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

CONFORMÉMENT AU CODE SPORTIF, L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST OBLIGATOIREMENT DÉLIMITÉ PAR DES BARRIÈRES.

CES BARRIÈRES SONT PLACÉES À 3,50 MÈTRES AU MINIMUM DU RING. L'UNIQUE ACCÈS À L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST OBLIGATOIREMENT CONTRÔLÉ.

LA PROTECTION DU PUBLIC, DES BOXEURS ET DES OFFICIELS DEVRA ÊTRE ASSURÉE TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE ET SERA PLACÉE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU CLUB ORGANISATEUR, QUI DEVRA PRÉVOIR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ADAPTÉ ET FIABLE.

LE OU LA DÉLÉGUÉE DE RÉUNION DEVRA S'ASSURER QUE CES DISPOSITIONS SONT SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉES AVANT DE FAIRE DÉBUTER LA MANIFESTATION.

CONCERNANT LES BOXEURS ÉTRANGERS, EN CAS DE PROBLÈME, UN MAIL PEUT ÊTRE ADRESSÉ AUX ADRESSES SUIVANTES :

BOXEPRO@FF-BOXE.COM; BOXEPRO2@FF-BOXE.COM

LE DÉLÉGUÉ TRANSMET À LA F.F.B., SOUS 48 HEURES LE PROCÈS VERBAL DE RÉUNION. EN CE QUI CONCERNE LES COMBATS AMATEUR, IL TRANSMET LE P.V. DIRECTEMENT À SON COMITÉ RÉGIONAL.